

La Marolle-en-Sologne

L'originalité du village est l'église, dont la nef du XII^e siècle a conservé ses contreforts plats qui subsistent malgré l'addition de contreforts de briques postérieurs, et son portail en tiers-point bordé d'un tore et extradossé d'un larmier orné de dents de scie. Elle est couverte d'un lambris et communique par un arc brisé avec un chœur à chevet plat du XVI^e désaxé par rapport à la nef. La façade est surmontée d'un curieux clocher de charpente à huit pans, percé d'ouïes qu'abritent de petits toits en bâtière et terminé par un dôme à lanternon. (Lesueur – Les églises de Loir-et-Cher)

Le Château de Villebourgeon, actuellement sur la commune de Neung, dont dépendait au Moyen Âge la plupart des terres de La Marolle, a été construit en 1648 sur l'emplacement d'un ancien manoir, par le maître-maçon Jacques Pinsard, le charpentier Étienne Templier et le couvreur Charles Yvon, pour Nicolas Gontault. Il est en briques de fabrication locale, car il y avait une briquetterie à 2 km à l'ouest et une autre à Montecloche près de Villeny. Le tour des portes et des fenêtres et les angles sont en pierre et soulignent les travées. De chaque côté de l'entrée deux pavillons : la chapelle et la conciergerie.

CHEMIN FAISANT

CIRCUIT 1 :

- Étangs
- Forêt
- Château de La Giraudière (1792)
- Village de Villeny

CIRCUIT 2 :

- Forêt
- Château et étang de Villebourgeon (1648)
- Château de La Noue (fin XIX^e)

CIRCUIT 3 :

- Étangs
- Forêt

UN PEU PLUS LOIN

- Dhuizon
- La Ferté-Beauharnais
- Millançay
- Montrieux-en-Sologne
- Neung-sur-Beuvron
- Saint-Viâtre
- Vernou-en-Sologne
- Villeny
- Yvoy-le-Marron

LA MAROLLE-EN-SOLOGNE



ACCÈS

D 922 Romorantin – La Ferté-Saint-Aubin
D 925 Neung-sur-Beuvron

À VOIR

Vieilles maisons du bourg
Grotte de Lourdes à la maison de retraite

Magasin d'alimentation, Bar
Gîtes ruraux, chambres et tables d'hôtes
Étang communal : pêche, pique-nique
Terrain communal en face de l'étang
Aire de repos route de Beaugency
Salle multimédia

1 JOUR DE SENTIER, 8 JOURS DE SANTÉ !

Ces circuits sont des chemins communaux traversant des propriétés privées.

- Restez sur les sentiers
- Respectez la nature
- Tenez vos chiens en laisse
- Ramassez vos déchets
- **Soyez prudents en période de chasse**

RESPECTER LA NATURE, C'EST SE RESPECTER SOI-MÊME

Sentiers balisés de Promenade et Randonnée réalisés par la communauté de communes de la Sologne des étangs et la commune de La Marolle-en-Sologne avec le concours du Comité départemental de la randonnée pédestre 2, rue du Limousin 41000 BLOIS
Tél./Fax : 02 54 56 19 59
e-mail : rando.41@wanadoo.fr



LA MAROLLE-EN-SOLOGNE

à pied®



CIRCUIT 1

14,5 km
La Giraudière

CIRCUIT 2

16 km
Villebourgeon

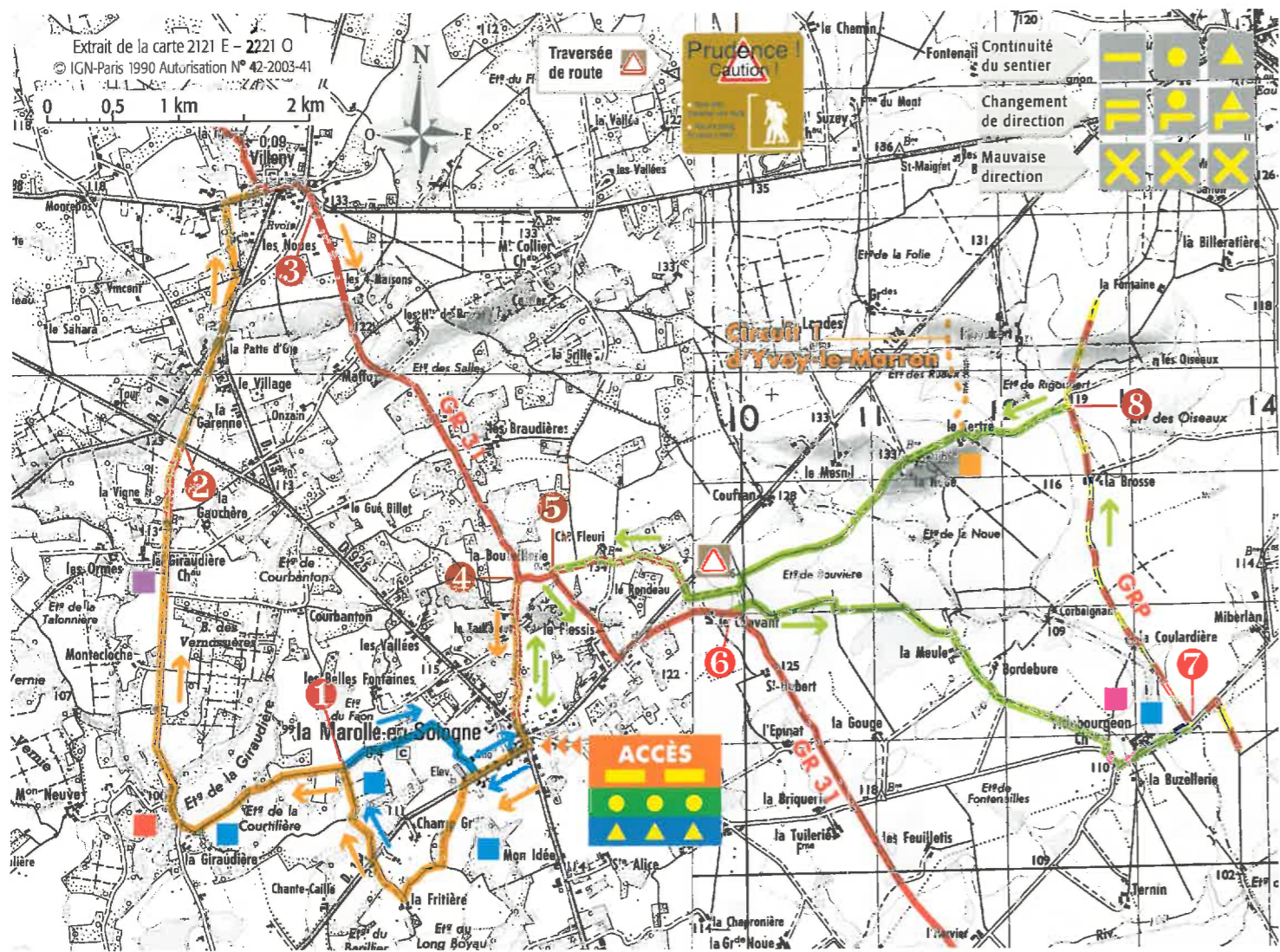
CIRCUIT 3

5 km
La Petite Robardière



Sologne





CIRCUIT 1

14,5 km – 4 h 30
La Giraudière

ACCÈS

Départ : place de l'église

Partir en direction de Montrieux sur la D 104 en marchant sur le trottoir de gauche. 80 m après le panneau de sortie du village s'engager à gauche sur un chemin herbeux. Laisser à gauche un étang . Devant le hameau de

La Fritière tourner à droite sur un chemin. Juste après une petite maison nommée Saint-Antoine traverser une route (*prudence!*) et continuer en face sur un chemin en forêt. Laisser à droite l'étang de Trevauchon .

1 (Pour le circuit 3 tourner à droite). À la sortie de la forêt tourner à gauche entre champ et bois. Passer entre les étangs de La Courtillière et de La Giraudière (35 ha) . Contourner celui-ci et suivre à droite une petite route sur la digue de l'étang. À gauche, en contre-bas,

on aperçoit le Moulin de La Giraudière . Passer un pont sur un ruisseau puis une grille au sol. Le chemin devient allée cailloutée. Passer devant l'entrée de Montecloche. Plus loin laisser à gauche le château de La Giraudière .

2 Traverser une route (*prudence!*) et continuer en face sur un chemin en forêt. Laisser à droite un ancien transformateur électrique et aller tout droit. Sur un embranchement de routes (*prudence!*) suivre sur quelques mètres la D 113 en face, et la quitter pour un chemin

herbeux à gauche. Après deux maisons isolées, continuer tout droit jusqu'à la D 88 à l'entrée ouest du bourg de Villeny. Tourner à droite vers l'église.

3 (On rejoint le GR 31). À la sortie du bourg s'engager à droite sur la rue des Acacias, puis encore à droite sur la rue du Stade, d'abord bitumée, puis cailloutée. Suivre sur 3,5 km.

4 Sur un carrefour (on quitte le GR) continuer tout droit sur une petite route qui ramène au bourg de La Marolle.

CIRCUIT 2

16 km – 5 h
Villebourgeon

ACCÈS

Accès : place de l'église.

Marcher 50 m vers Orléans. S'engager à droite sur la rue des Chenelles.

4 (On rejoint le GR). Sur un carrefour de chemins tourner à droite.

5 Face à un portail emprunter à droite un chemin herbeux qui mène à la D104 (*prudence!*). La suivre à gauche 200 m sur le bas-côté gauche. S'engager à droite sur un chemin sous-bois. Laisser à droite la ferme du Chavant. Traverser un chemin caillouté.

6 (On quitte le GR). Lorsque le chemin fait un angle à droite, continuer tout droit. Sur un carrefour de chemins prendre le 2^e à droite, puis à gauche. Traverser une prairie et en orée de la forêt s'engager à droite. Sur un chemin transversal tourner à droite. Après La Meule le chemin, d'abord caillouté puis herbeux, mène à une route (*prudence!*). La prendre à gauche vers Chaumont en marchant sur le bas-côté gauche. Passer devant le château de Villebourgeon et son étang .

7 (On rejoint le GRP). Tourner à gauche sur la route de La Coulardière, qui devient chemin, et est en fait une ancienne voie romaine.

8 (On quitte le GRP). 500 m après La Brosse tourner à gauche. Passer devant la ferme du Tertre (128 m d'altitude!) (*circuit d'Yvoy-le-Marron à droite*), puis le château de La Noue et la maison du garde. En forêt sur plusieurs fourches de chemins s'engager chaque fois à droite, en négligeant les layons. À l'entrée du chemin du Chavant retrouver la D 104 (*prudence!*). Prendre un chemin en face. Croiser un carrefour de chemins.

5 (On rejoint le GR). Laisser un portail à droite et continuer tout droit.

4 (On quitte le GR). Tourner à gauche sur la route qui ramène au bourg de la Marolle.

CIRCUIT 3

5 km – 1 h 40
La Petite Robardière

ACCÈS

Accès : place de l'église.

(Identique au circuit 1 jusqu'au point 1).

1 (Pour le circuit 1 prendre à gauche). À la sortie de la forêt tourner à droite. Au quatrième chemin, repérable par un banc de bois, s'engager à droite pour rejoindre la D 104 (*prudence!*). La prendre à gauche pour revenir au bourg de La Marolle.